

PROGRAMME

	COMPÉTENCES TRANSVERSALES - CONNAISSANCES	208 H
	<ul style="list-style-type: none"> • Etude du corps humain : connaissances anatomiques et physiologiques • Approche psychologique et sociologique des APS • Connaissance des caractéristiques des publics, sport santé • Evaluations et coordination 	
UC 1 + UC 2	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE BASE - CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	32 H
	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier sa situation professionnelle • Connaissances juridiques en structure et dans l'exercice de l'éducation et l'animation sportive 	
	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE BASE - PROJET (COMMUNICATION ET MISE EN OEUVRE)	36 H
	<ul style="list-style-type: none"> • Communication et marketing • Conception, organisation, gestion et évaluation d'animation sportive 	
UC 3	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE BASE - ENCADREMENT (PRATIQUE ET THÉORIE)	208 H
	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner une personne dans la réalisation de ses projets d'activités physiques de la vie quotidienne, aisance aquatique 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Initier et mettre en oeuvre des activités physiques et garantir l'intégrité physique et morale des publics 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la qualité des séances et améliorer sa pratique professionnelle 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en oeuvre des exercices et des méthodes à visée des activités physiques de la mention (conception, conduite et évaluations) 	
UC 4	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES - MENTION AAN	116 H
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en oeuvre des exercices et des méthodes à visée des activités physiques de la mention (conception, conduite et évaluations) • Connaître son environnement, hygiène et sécurité 	
TOTAL : 600 HEURES		